



**TERRE
SOLIDAIRE**
Soyons les forces du changement

Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement - Terre Solidaire

COMPRENDRE LA SITUATION FINANCIERE DU CCFD-TERRE SOLIDAIRE

EDITO

Ce document a pour but de vous permettre de comprendre en grande tendance la situation économique du CCFD-Terre Solidaire. Il ne s'agit pas du rapport financier 2021 mais d'un descriptif global qui a peu évolué ces dernières années. Vous recevrez pour l'assemblée général le rapport financier détaillé.

L'objectif de ce document est de vous aider à préparer la réflexion de l'assemblée générale de 2022 en ayant pu comprendre les choix qui ont été faits et identifier les enjeux financiers pour l'avenir.

Vous pouvez retrouver une présentation de la situation financière du CCFD-Terre Solidaire dans l'Essentiel qui est diffusé chaque année à tous les donateurs.

Organisation de Solidarité agréée par le « Don en Confiance », le CCFD-Terre Solidaire est tenu de respecter certaines règles dans la présentation de ses comptes. Cet agrément est renouvelé tous les 3 ans par la commission d'agrément et sur la base du rapport du contrôleur du Don en confiance qui participe à certains CA, à l'AG et qui rencontre régulièrement les dirigeants de notre association.

Ce document est complété d'un webinaire co-animé par le trésorier, Patrick SAURAT, la directrice administrative et financière, Nathalie KLOPFENSTEIN, et la déléguée générale, Manuèle DEROLEZ.

Ce webinaire aura lieu le 6 avril de 18H30 à 20H00.

TABLE DES MATIERES

[COMPRENDRE LA SITUATION FINANCIERE DU CCFD-TERRE SOLIDAIRE](#) Erreur !
Signet non défini.

[EDITO](#)2

[SOMMAIRE](#)..... Erreur ! Signet non défini.

[CHAPITRE I : Regard sur la situation globale du CCFD-Terre Solidaire](#)4

[CHAPITRE II Nos ressources](#)4

[3.1 Les dons ponctuels](#)6

[3.2 Une base de donateurs qui vieillit mais des donateurs plus généreux](#)6

[3.3 Le pot commun et les dons fléchés](#)7

[3.4 Les financements institutionnels](#)7

[CHAPITRE III : Nos dépenses](#)9

[Mission sociale : De quoi parle-t-on ?](#)9

[CHAPITRE IV : En conclusion, quelques défis pour le CCFD-Terre Solidaire](#)11

CHAPITRE I

Regard sur la situation globale du CCFD-Terre Solidaire

Depuis quelques années, le niveau global de ressources annuelles du CCFD-Terre Solidaire se situe aux environs de 40 millions d'€. Notre budget est équilibré et relativement stable. Il est en baisse si on raisonne en « euros constants » (valeur de l'euro corrigée par rapport à l'évolution de l'inflation).

Le CCFD-Terre Solidaire se situe par son volume dans la moyenne haute parmi les 500 ONG françaises. Les 6 plus grandes travaillent dans le domaine de l'urgence. Depuis 2016, les ONG de Solidarité Internationale ont plutôt connu une augmentation de leurs ressources (de 20 à 60%) principalement due à l'augmentation des financements institutionnels. Les petites ONG n'ont pas profité de cette croissance, notamment ces deux dernières années où elles ont été très perturbées par la pandémie.

Cependant, le CCFD-Terre Solidaire dispose d'un bon niveau de réserves :

- Les réserves couvrent 10 mois de charges d'exploitation, ce qui peut nous permettre de :
 - o Faire face à un exercice déficitaire sans déstabiliser les partenaires et notre organisation : permettre de poursuivre nos missions sociales ;
 - o Etudier un projet éventuel d'investissement ;
 - o Avancer la trésorerie avant l'encaissement des financements institutionnels pour une continuité de l'activité des partenaires ;
 - o Engager nos activités avant de connaître le résultat de l'exercice.
- Disposer de fonds propres est aussi un levier dans le développement des cofinancements.

CHAPITRE II

Nos ressources

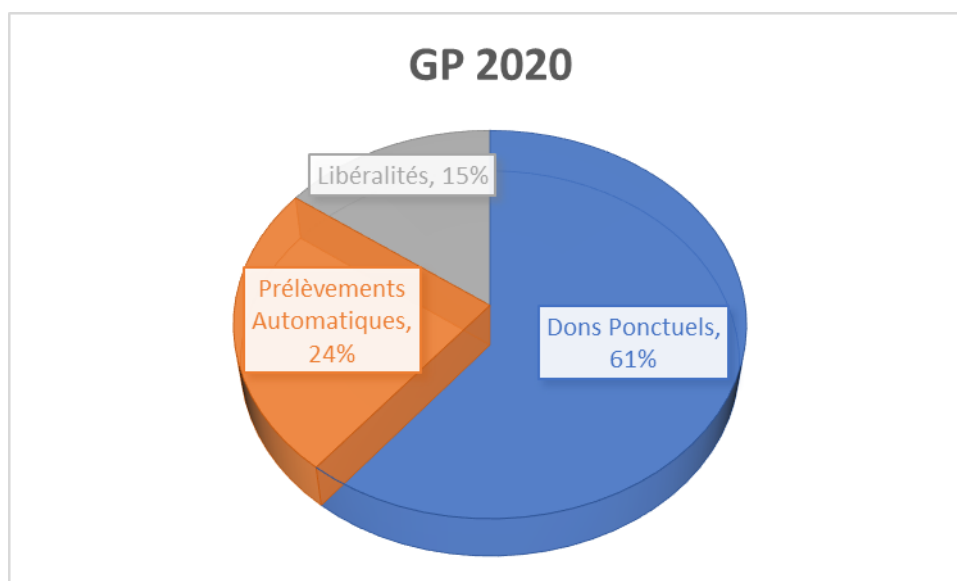
- 80% Générosité du public
- 15% Financement institutionnel
- 5% Autres ressources dont : utilisation de fonds dédiés sur exercices antérieurs, produits financiers (La trésorerie est gérée par un comité de placement mandaté par le CA pour un suivi sur des produits conforme à notre éthique), de transferts de charges (couverture de certaines dépenses par des recettes

correspondantes), de subventions (de la Fondation Terre Solidaire, de subvention des territoires) ou de reprise de provision...

A titre comparatif, les autres ONG ont, en moyenne, des ressources couvertes à 58% par des financements institutionnels et à 42% par la générosité du public. Le modèle du CCFD-Terre Solidaire est donc exceptionnel.

Nos ressources : la générosité du public 2020 (32 130 k€)

- 83% de dons
- 15% de libéralités
- 2% dons Epargne solidaire



(Camembert entre Dons ponctuels, Prélèvements automatiques et Libéralités)

- Les dons ponctuels (collectes de Noël, carême, mailing, activités territoires, etc.) représentent actuellement environ 60% de notre collecte (Ils représentaient 65% en 2018).
- Les Prélèvements Automatiques ont connu une croissance de 10% entre 2018 et 2020. Ils représentaient en 2020 24% de la générosité du public.

Cette évolution est due à une action importante du CCFD-Terre Solidaire qui a mené des campagnes pour augmenter le prélèvement automatique car c'est une assurance de dons plus stables. Pour certaines ONG, le prélèvement automatique représente parfois plus de 50% de la générosité du public.

3.1 Les dons ponctuels

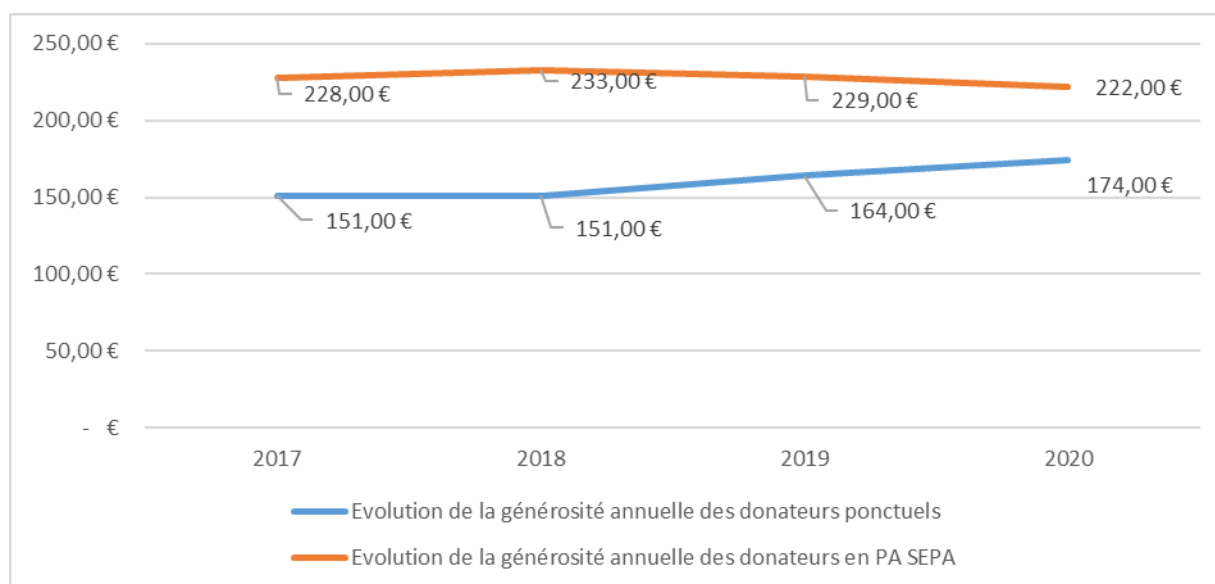
- 20 % des dons sont collectés sur novembre et décembre ; 50% des dons web en décembre. Cette part de la collecte connaît une constante augmentation.
- 30% des dons sont collectés au moment du carême grâce aux actions du réseau et aux appels aux dons du national MAIS :
- La collecte directe dans les paroisses est passée de 3 millions en 2018 à 1,8 millions en 2021
 - Nous avons connu pendant la période COVID une chute vertigineuse de la pratique dominicale. Pendant cette période nous avons aussi vu augmenter les dons digitalisés grâce à certains de nos donateurs qui donnaient traditionnellement par l'animation du réseau.

Il est de plus en plus difficile de faire aujourd'hui la distinction entre les dons qui viennent du réseau et les dons collectés suite aux actions de communication du CCFD-Terre Solidaire « national ». Il est clair que les multiples animations génèrent des dons qui ne transitent plus par les diocèses. L'action du réseau est précieuse et inestimable.

3.2 Une base de donateurs qui vieillit mais des donateurs plus généreux

Nos donateurs sont aujourd'hui âgés vs la moyenne des donateurs français, ils ont 74 ans.

Ils sont âgés mais très fidèles et plus généreux que la moyenne des Associations ou Fondations faisant appel à la générosité du public.



3.3 Le pot commun et les dons fléchés

Le CCFD-Terre Solidaire pratique le « pot commun ». Les dons sont dédiés à l'ensemble des missions.

Le CCFD-Terre Solidaire envoie des appels fléchés sur un pays ou un partenaire en cas notamment de catastrophes, de graves crises économiques, de guerres (qui peuvent se multiplier).

A la demande de donateurs, nous acceptons néanmoins que les dons soient orientés sur un pays ou un partenaire s'ils sont supérieurs à 1500 €. Ainsi, aujourd'hui, moins de 2% de la collecte est dédiée et 98% est à destination du pot commun.

Mais les dons dédiés pourraient se multiplier si nous développons plus systématiquement la recherche de « grands donateurs » ou encore le mécénat d'entreprise.

3.4 Les financements institutionnels

De quoi s'agit-il ?

Les financements institutionnels sont principalement fléchés vers le soutien aux actions des partenaires. Il est également possible d'obtenir des financements pour des actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale ou des actions de plaidoyer. Le CCFD-Terre Solidaire n'a pas encore travaillé cette possibilité. C'est une piste pour l'avenir.

Nos demandes sont élaborées avec un ou plusieurs partenaires ; Nous restons fidèles à l'esprit du partenariat.

Nous obtenons des financements institutionnels du ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE), de l'Agence Française du Développement (AFD), de l'Union européenne, de fonds de financements internationaux. Ces bailleurs financent les projets entre 100 et 60%, il faut donc pouvoir ajouter une part de fonds propres. Ces financements sont souvent pluriannuels et sur des sommes importantes : de plusieurs dizaines de milliers € à 12 millions € sur 4 ans (TAPSA).

Les avantages de ces financements sont de :

- Permettre aux partenaires de déployer des projets ambitieux ;
- Participer à leurs montées en compétences et en autonomie ;
- Faire avec eux l'apprentissage d'indicateurs d'évaluation et d'études d'impact ;
- Financer notre propre accompagnement et gestion ;
- Saisir les opportunités prévues par la loi de coopération.

Mais ils présentent aussi des contraintes voire des limites :

- La France est très centrée sur l'Afrique (d'où l'intérêt de rechercher des financements non français) ;
- Ils ne sont pas accessibles aux petits partenaires car trop lourds à gérer pour eux (d'où l'importance de trouver aussi des fonds propres) ;
- Il faut pouvoir gérer des montants importants ;
- Lourdeur juridique et administrative.

Depuis 2016, les financements institutionnels sont passés d'un peu moins de 4 millions à plus de 5 millions par an.

Dans le cadre des contrats de financements institutionnels pluriannuels, à partir de 2021, la fraction de la subvention correspondant à des années futures, sera neutralisée sur l'année en cours et apparaîtra dans les recettes des années suivantes. Cette façon de gérer les financements pluriannuels est conforme à la réglementation et reflète la réalité de la gestion de la subvention.

Nous espérons atteindre 7,5 millions de financements institutionnels en 2025.

CHAPITRE III

Nos dépenses

Toutes les dépenses du CCFD-Terre Solidaire lui servent à remplir sa mission sociale, directement ou indirectement. L'appui aux partenaires serait impossible sans le service de la comptabilité du CCFD-Terre Solidaire par exemple qui assure tout le travail de paiement et virement de nos appuis financiers. Pour autant, nous avons réparti les charges entre ce qui est directement affecté à notre mission sociale, ce qui est dédié à la collecte de fonds, et ce qui est de l'ordre du fonctionnement.

Aujourd'hui, nous le savons bien, nous évoluons dans un monde de plus en plus complexe qui nécessite de mobiliser des moyens pour répondre à de nouveaux défis :

- Nous devons nous adapter à l'ère du digital ;
- Beaucoup de sujets demandent des compétences juridiques ;
- Les politiques publiques induisent plus de rigueur, de contrôle interne et donc de process administratif ;
- Nous devons répondre au double défi du vieillissement des donateurs et des bénévoles en adaptant notre communication, nos animations, et nos appels aux dons ;
- Etc.

Dans cet univers en tension, le CCFD-Terre Solidaire veille à garder une affectation de ses dépenses consacrée à 75 % à sa mission sociale.

Mission sociale : De quoi parle-t-on ?

La mission sociale du CCFD-Terre Solidaire se réalise grâce à 3 moyens d'actions principaux :

- **65% consacré au partenariat international**, c'est-à-dire à l'appui à l'action de nos partenaires à travers le monde. Cet appui permet aux organisations partenaires de s'organiser et mettre en place des projets. L'appui aux partenaires est aussi un appui en conseil et accompagnement, réalisé principalement par les chargés de mission.
- **30% à la mobilisation citoyenne**. On entend par mobilisation citoyenne l'ensemble des actions de sensibilisation et d'information, les outils Education à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI), les campagnes de mobilisation citoyenne, etc. La mobilisation citoyenne implique aussi les moyens dédiés à l'animation du réseau de bénévoles, son développement, sa formation.
- **5% pour le plaidoyer International**, c'est tout le travail d'influence pour permettre que nous avançons vers un monde plus juste en faisant progresser les lois et les cadres réglementaires. Cela nécessite d'être présent dans des collectifs, de travailler des dossiers pour mener un travail d'influence.

Ces trois moyens d'action sont étroitement liés. Nos partenaires ont besoin que nous puissions mener le travail de plaidoyer. Certains sont directement engagés dans cette action. Et depuis longtemps nous savons que l'action des partenaires nécessite, pour réussir pleinement, que nous travaillions à un changement de mentalité chez nous. Pour autant, cette répartition nous donne une idée des moyens mis dans chacun de ces types d'action.

Et les 25% restant ?

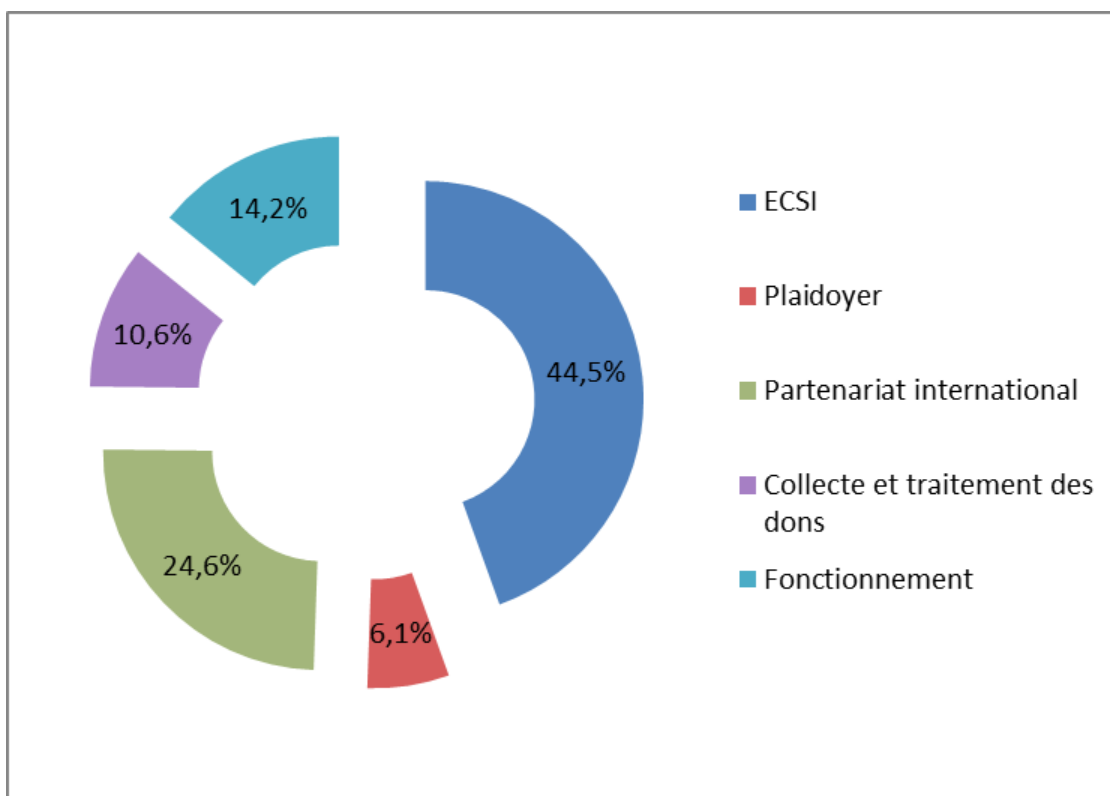
15% de notre budget est consacré au développement des générosités et à la gestion des dons et aux libéralités. C'est le coût nécessaire pour garantir l'essentiel de notre budget.

10% aux charges de fonctionnement c'est-à-dire aux charges administratives, à la gestion des ressources humaines, à la communication institutionnelle, aux instances associatives.

Et les salariés ?

Le CCFD-Terre Solidaire compte 170 salariés. Les ressources humaines représentent environ 10,7 millions du budget de 2020, soit 27% de nos dépenses.

Les charges de personnel sont réparties selon les missions auxquelles elles sont dédiées/auxquelles elles contribuent. Ci-dessous répartition 2020 :



Le bénévolat : une plus-value exceptionnelle pour le CCFD-Terre Solidaire

Le CCFD-Terre Solidaire compte environ 7500 bénévoles actifs et plus de 15.000 en comptant les sympathisants. Comme toutes les associations, le CCFD-Terre Solidaire

comptabilise les heures de bénévolat et les valorise dans ses comptes. On peut évaluer les bénévoles de notre association à 250 « équivalent temps plein ». Ils font plus que doubler la richesse humaine. Leur action renforce principalement notre mission sociale, et dans une moindre mesure notre collecte et nos tâches administratives. La part du bénévolat fait évoluer favorablement les « ratios » mission sociale. En intégrant le bénévolat on obtient :

- 80% de notre budget consacré à la mission sociale
- 12 % pour la collecte
- 8 % pour le fonctionnement.

CHAPITRE IV

En conclusion, quelques défis pour le CCFD-Terre Solidaire

La commission développement des ressources (CDR), constituée de membres du réseau a proposé au conseil d'administration un plan d'action pour les 3 années à venir.

En 2021, nous avons adopté des objectifs ambitieux pour répondre au défi de notre rapport d'orientation.

Mais il y a un net écart entre nos ambitions et la capacité de mobiliser de nouvelles ressources en l'état actuel de nos pratiques.

La situation du CCFD Terre Solidaire nécessite donc que nous investissions pour :

- Développer nos ressources,
- Reconquérir de la notoriété (proche de 0),
- Développer notre réseau,
- Remplir toujours davantage notre mission.

Une seule solution : Augmenter nos ressources.

Sur la suggestion de la CDR, le CA a posé le défi d'atteindre 42 millions dans 3 ans, ce qui implique

- D'augmenter les financements institutionnels ;
- D'augmenter les prélèvements automatiques (gage de stabilité) ;
- D'augmenter les libéralités (legs et donations) ;
- De stabiliser la collecte par une plus grande attention à nos donateurs fidèles ;
- De poursuivre la digitalisation de la collecte et l'acquisition de nouveaux donateurs ;
- De répondre au besoin de liens réguliers et de communication des résultats de nos donateurs ;

- Développer du partenariat avec des fondations, des petites entreprises dans les territoires.

Auteurs

Manuèle DEROLEZ (Déléguée Générale)

Nathalie KLOPFENSTEIN (Directrice Administrative et Financière)

Patrick SAURAT (Trésorier du CCFD-Terre Solidaire)